

Addenda 2
Plan d'aménagement spécial de
récupération des bois affectés par
la tordeuse des bourgeons de
l'épinette dans l'unité
d'aménagement 023-71
Secteur Bégin

2018-2019

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



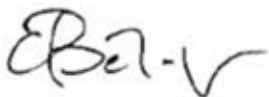
Réalisé par :

Unité de gestion de Saguenay-Sud-et-Shipshaw
Direction de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
1100, rue Bersimis
Chicoutimi (Québec) G7K 1A5
Téléphone : 418 698-3660, poste 335



Alexandre Gendron, ing.f.

Recommandé par :



Claude Bélanger, ing.f.
Directeur de la gestion des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Résumé

Le secteur Rita-Raquette situé près de la municipalité de Bégin faisait partie d'un plan spécial de récupération des bois affectés par l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) qui touchait l'ensemble de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean lors de la saison 2018-2019. Puisque la perturbation n'a pu être récupérée en entier lors de cette saison, un addenda a été produit afin de mettre en place l'aide financière pour la poursuite du plan en 2019-2020. Puisque la poursuite de la récolte en 2019-2020 a été insuffisante pour récupérer l'ensemble des volumes affectés, un deuxième addenda est nécessaire pour mettre en place l'aide financière nécessaire à la poursuite du plan en 2020-2021.

Seules les parties modifiées font partie de cet addenda.

Table des matières

Résumé	III
9. Destination des bois à récupérer.....	1
Tableau 5 - Destination des bois à récupérer (saison 2020-2021)	1
13. Approbation du plan	2
Annexe	3
Tableau 6 : Calcul de l'aide financière maximale pour la récupération des bois.....	3

9. Destination des bois à récupérer

Tableau 5 - Destination des bois à récupérer (saison 2020-2021)

<i>Détenteurs de droits</i>	<i>UA</i>	<i>Chantiers</i>	<i>Volume SEPM</i>	<i>Volume BOU</i>	<i>Volume PEU</i>
Arbec (Bois d'Œuvre) Usine L'Ascension (201)	2 371	Bégin	13 500		
	Total		13 500		
Industries T.L.T. inc. (204)	2 371	Bégin		1 300	
	Total			1 300	
Norbord (191)	2 371	Bégin			4 474
	Total				4 474

SEPM : sapins, épinettes, pins gris et mélèzes

BOU : bouleaux blancs et bouleaux jaunes

PEU : peupliers

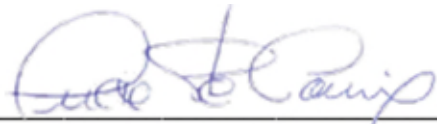
Ce tableau présente les volumes qui seront récoltés au cours de la saison 2020-2021. Cela complètera la récolte du plan spécial.

13. Approbation du plan

J'approuve ce plan sous réserve des conditions énoncées ci-après :

- l'aide financière effectivement accordée au cours de 2020-2021 sera calculée selon les données du rapport d'activités technique et financier (RATF) et du rapport des droits consentis (RADC) approuvés par le Ministère;
- toutes les modifications importantes apportées au présent plan devront faire l'objet d'un addenda, lequel devra être approuvé avant son application.

La sous-ministre associée aux Opérations régionales,



Lucie Ste-Croix

2021-03-31

Date

Tableau 6 : Calcul de l'aide financière maximale pour la récupération des bois

Détenteur de droits	Essences	Qualité	Volume créditable estimé	Taux zone 248	Aide estimée	Volume créditable total estimé	Aide financière maximale accordée \$
Arbec (Bois d'Œuvre) Usine L'Ascension (201)	Épinette et sapin	B, C et M	4 500	2,33	10 485	4 500	10 485
Sous-total 201						4 500	10 485
Total 023-71						4 500	10 485

Ce tableau présente les volumes qui sont prévus pour la récolte dans la saison 2020-2021 et qui sont admissibles à une aide financière. Le reste des volumes qui seront récoltés n'est pas admissible à une aide financière selon la méthode de calcul du cadre de gestion.



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 